

Section Est, Monsieur Bucher

o.211.Chi.1.-BTG/mg
o.211.Chi.2.-

Le 9 février 1961

S.B. 4A. 11. Tibet 11

Note pour le dossier

10
11

A l'occasion d'un entretien avec M. Aeschimann au sujet de la venue de Tibétains en Suisse, je l'ai informé de ce qui suit:

Le Département n'a pas d'objections politiques aux initiatives prises, tant en ce qu'elles concernent le Village Pestalozzi, la gömpa, que l'emploi de travailleurs tibétains, à condition que ces initiatives conservent un caractère privé. Nous n'entendons toutefois pas préjuger la décision des autorités fédérales compétentes, soit la Division de police, la Police fédérale des étrangers et l'OFIAMT. Il appartiendra donc à M. Aeschimann de prendre contact avec M. Schürch, une fois qu'il aura en mains les données nécessaires. En ce qui concerne sa correspondance avec l'Inde, je lui ai dit que nous préférierions qu'il corresponde directement avec le dalaï-lama, sans passer par notre ambassade et le Département. Quant à la correspondance qu'il aura l'occasion d'adresser à M. Cuttat, il nous en enverra copie pour information.

M. Aeschimann m'informe, à cette occasion, que, selon ce qu'il sait, l'affaire de la gömpa est en train d'être abandonnée. En revanche, il est question d'augmenter le contingent d'enfants à Trogen et dans des familles. Plusieurs familles, en effet, se sont déclarées prêtes à prendre de un à trois enfants en bas âge.

Quant aux travailleurs, le chef du personnel de Brown Boveri songe à une dizaine de jeunes gens en âge d'apprentissage et à une dizaine d'hommes entre 20 et 25 ans qui pourraient être accompagnés de leur femme. Selon M. Aeschimann, il semble que l'idée des travailleurs agricoles serait moins bonne, car elle entraînerait la dispersion de



- 2 -

ces Tibétains dans des villages, ce qui pourrait susciter des inconvénients, alors que les ouvriers d'industrie resteraient groupés et que leurs employeurs seraient à même de leur assurer tant le voyage d'aller que celui du retour, ainsi que tout autre risque éventuel.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
Organisations Internationales

de Rham